


**LE TOURISME
DURABLE EN ÎLE-DE-FRANCE**

Quel développement ?



Sommaire

Avant propos...	p. 3
I / Présentation de l'étude.....	p. 4
1- Le périmètre	p. 4
2- La démarche.....	p. 5
II / Panorama des politiques publiques en matière de tourisme	p. 6
1- Le contexte réglementaire	p. 6
2- Les leviers d'interventions du Conseil régional d'Île-de-France	p. 7
3- Les politiques des territoires locaux en matière de tourisme.....	p. 10
III / Le niveau de prise en compte du tourisme durable en Île-de-France	p. 12
1- L'implication des territoires franciliens en tant que facilitateurs.....	p. 12
2- L'offre touristique durable francilienne.....	p. 15
3- Les porteurs de projet ayant répondu à l'enquête et / ou participé aux ateliers	p. 19
IV / Des pistes pour construire un tourisme durable francilien.....	p. 20
1- Des opportunités à saisir	p. 20
2- Les enjeux pour un tourisme durable.....	p. 21
3- Quelques propositions d'actions	p. 22
Conclusion	p. 24
Annexes	p. 25



Avant propos...

Face au développement du tourisme de masse depuis les années 60 et aux diverses pressions qu'il exerce, en particulier environnementales et sociales, de nouvelles approches et formes de tourisme sont apparues (éco-tourisme, tourisme équitable, participatif...)¹ contribuant à un tourisme plus responsable.

Les enjeux économiques liés au tourisme en Île-de-France sont importants dans la mesure où cette région est la première destination touristique mondiale en termes de nuitées, avec 32,6 millions de touristes dont 17,8 millions de français et 14,8 millions d'étrangers en 2007, générant plus de 340 000 emplois directs. Le tourisme représente 10% du produit intérieur brut régional². Paris est la destination urbaine la plus prisée des touristes en Île-de-France (Tour Eiffel, Sacré Cœur, Notre Dame ...). Quelques sites aux alentours de la capitale attirent également les visiteurs (Château de Versailles, Euro Disney).

Le développement du tourisme est complexe car il concerne de nombreux domaines et est à l'intersection de différentes problématiques. Ses impacts sur l'environnement et sur les populations locales doivent interroger les acteurs des territoires engagés dans des projets de développement durable. Le développement d'un tourisme durable constitue un enjeu majeur pour l'Île-de-France et un levier de changement des pratiques pour le développement des territoires franciliens.

Le schéma régional du Tourisme en vigueur jusqu'en 2010 a pour levier prioritaire d'action de soutenir et valoriser huit pôles touristiques franciliens pour améliorer, enrichir et mieux répartir l'offre touristique sur le territoire. Le prochain schéma régional de développement du tourisme 2010-2020 devrait intégrer dans son programme d'actions des recommandations liées au développement durable.

Les enjeux économiques liés à l'activité touristique en Île-de-France, mis en regard des enjeux environnementaux et sociaux confirment l'intérêt d'une action à mener auprès des territoires dans le cadre de leur politique de développement durable. Les collectivités territoriales franciliennes peuvent se mobiliser sur cette question, elles détiennent pour cela plusieurs leviers d'actions, que ce soit dans le cadre de leur politique de coopération décentralisée ou d'agenda 21 local.

De par ses missions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des collectivités et des acteurs socio-économiques pour une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable dans leurs projets, l'ARENE a réalisé en 2009 une étude régionale sur le tourisme durable dans la perspective de :

- mieux cerner le niveau de compréhension et de pratique des collectivités territoriales franciliennes en matière de tourisme durable,
- s'inscrire dans un processus d'accompagnement vers un tourisme durable à partir de la co-construction de propositions d'actions,
- sensibiliser les acteurs locaux franciliens à une meilleure prise en compte des problématiques environnementales et sociales dans les activités et projets touristiques, tout en valorisant les initiatives innovantes.

Cette étude a été confiée aux bureaux d'études Géo Scop et Lisode et a associé tout au long de son déroulement, des acteurs institutionnels, des professionnels du tourisme, des collectivités territoriales franciliennes et des têtes de réseaux.

L'ARENE a mis en place un comité technique composé des partenaires suivants : le Conseil régional d'Île-de-France (service tourisme et service agendas 21), l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France - IAU, le Comité régional du tourisme - CRT, l'Union Nationale des Associations du Tourisme - UNAT, l'Association pour un Tourisme Équitable et Solidaire - ATEs, la Fédération de France des Parcs Naturels Régionaux - PNR, Cités Unies France - CUF, L'Atelier (Centre de ressources francilien de l'économie sociale et solidaire), le Conseil général de Seine-Saint-Denis, la Mairie du 4^{ème} arrondissement de Paris.

Instance de consultation, ce comité a été mobilisé aux différentes étapes importantes de l'étude à travers :

- des réunions du comité pour faire le point de l'état d'avancement de l'étude, partager les constats et discuter des propositions,
- des sollicitations dans le cadre de la collecte d'informations et de données.

Le présent rapport a pour objet de rendre compte des résultats issus de cette étude exploratoire qui constitue une première étape dans un processus de mobilisation des acteurs.

¹ Définitions en annexe 1

² Source : synthèse du rapport « le tourisme en Île-de-France : pour un accueil à la hauteur des enjeux », CESR, 2009

I- Présentation de l'étude

1- Le périmètre

Le tourisme est le fait de voyager ou de visiter pour le plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Il englobe l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants...).

Traditionnellement, pour être considérée comme touriste, une personne doit passer au moins une nuit sur le lieu visité dans un moyen d'hébergement collectif ou privé. Les activités de loisirs des franciliens étant importantes sur le territoire régional, elles ont été intégrées dans le champ de l'étude qui s'est donc élargi à l'excursionnisme (visite sans nuitée à la différence de l'activité touristique).

Enfin, la région Île-de-France a été prise en compte dans l'étude en tant que destination et en tant que territoire émetteur.

Le tourisme durable intègre les enjeux et finalités du développement durable en prenant en compte les problématiques économique, sociale, environnementale et de gouvernance.

Pour mener à bien l'étude, les réflexions se sont appuyées sur la définition du tourisme durable des Nations-Unies - Organisation Mondiale du Tourisme d'août 2004.

> Le tourisme durable : définition des Nations Unies - OMT

« Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

Par conséquent, le tourisme durable doit :

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;

- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le développement durable du tourisme requiert la participation, en connaissance de cause, de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une forte direction politique pour assurer une large participation et l'existence d'un consensus. Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents et il exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires.

Le tourisme durable devrait aussi satisfaire, au plus haut niveau possible, les touristes, et qu'il représente pour eux une expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées. »

2- La démarche

L'étude comportait deux volets, la réalisation d'un diagnostic partagé et la co-construction de propositions d'actions pour favoriser un tourisme durable en Île-de-France.

L'ARENE a souhaité privilégier une démarche participative avec les collectivités territoriales franciliennes volontaires et leurs organismes associés. Cette approche a nécessité un travail d'appropriation du concept de tourisme durable par les acteurs, car peu le percevait dans toutes ses dimensions.

La réalisation du diagnostic partagé

L'objectif était de dresser un état des lieux de l'activité touristique des territoires franciliens et d'identifier le niveau de prise en compte des enjeux du développement durable dans les actions et projets menés.

Pour réaliser ce diagnostic, il a fallu réaliser un repérage des porteurs d'activités touristiques responsables et des acteurs favorisant le développement de cette forme de tourisme, appelés facilitateurs.

Les facilitateurs recensés sont les acteurs suivants : les pôles touristiques régionaux, les comités départementaux du tourisme, les parcs naturels régionaux, les collectivités engagées dans un agenda 21 local, les collectivités ayant initié une action de coopération décentralisée en matière de tourisme, les têtes de réseaux du tourisme.

Certains de ces facilitateurs proposent aussi des activités touristiques en plus de leurs dispositifs de soutien et d'accompagnement à destination des porteurs de projet.

Le recensement des acteurs a été mené à partir d'entretiens et de données transmises par les organismes suivants : les pôles touristiques régionaux, les parcs naturels régionaux et des acteurs institutionnels représentés dans le comité technique (en particulier les services du conseil régional, IAU, CRT, réseaux du tourisme...).

Les entretiens ont permis en outre de cerner les politiques publiques en place et de comprendre les dynamiques touristiques.

Des ateliers de co-construction ont été proposés à ces acteurs pour parvenir à un état des lieux partagé du niveau d'engagement vers des pratiques touristiques durables.

En complément des entretiens et des ateliers, trois enquêtes en ligne ont été proposées et l'ensemble des acteurs précédemment repérés ont été invités à y répondre :



Château de la Madeleine – PNR Haute Vallée de Chevreuse

- une enquête destinée aux porteurs de projets déjà engagés dans une démarche de tourisme durable,
- une enquête pour les facilitateurs ayant déjà mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement en faveur du tourisme durable,
- une enquête aux acteurs potentiellement concernés par le tourisme durable.

Une réunion de restitution des résultats du diagnostic a eu lieu en juin 2009 en présence des membres du comité technique et des acteurs mobilisés dans les groupes de travail ou ayant répondu aux enquêtes.

Les constats issus du diagnostic ont été validés par l'ensemble des participants ; à partir d'une présentation des enjeux, ils ont pu identifier les objectifs et axes de réflexion prioritaires pour la définition de propositions d'actions.

La co-construction de propositions d'actions

À partir des résultats du diagnostic une réflexion collective a été menée pour approfondir les problématiques et thématiques identifiées et ce avec les acteurs volontaires concernés.

Deux ateliers ont été organisés en septembre 2009 mobilisant une dizaine d'acteurs, essentiellement des porteurs de projet et des têtes de réseaux, sur les problématiques suivantes :

- comment soutenir l'offre de tourisme durable existante et ce dans sa diversité ?
- comment favoriser un développement touristique durable des territoires franciliens ?

Ces ateliers ont permis de dégager une quinzaine de propositions d'actions.

II- Panorama des politiques publiques en matière de tourisme

1- Le contexte réglementaire général

Plusieurs textes aux niveaux mondial, européen et national réglementent l'activité touristique, mais les dispositions en faveur du développement d'un tourisme durable sont encore très insuffisantes. Quelques textes ont été élaborés sur le tourisme et les questions éthiques ou environnementales mais sans valeur juridique :

- le code mondial d'éthique du tourisme adopté en 1999,
- la déclaration de Djerba lors de la Conférence internationale sur le changement climatique en avril 2003,
- suivie de la déclaration de Davos en octobre 2007.

En ce qui concerne les chartes et labels, ils constituent des outils de développement du tourisme durable :

La charte du tourisme durable adoptée à Lanzarote en avril 1995 lors de la Conférence mondiale du tourisme, rappelle la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'assemblée générale et les déclarations des Nations Unies, et s'inspire des principes énoncés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que des recommandations de l'Agenda 21.

La charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés du 25 juin 1998 s'inscrit dans les priorités mondiales et européennes exprimées par les recommandations de l'Agenda 21, adoptées lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 et par le 5^e programme d'actions communautaire pour le développement durable. Elle favorise l'application concrète du concept de développement durable

en préservant les ressources pour les générations futures, un développement économique viable, un développement social équitable. Portée par la Fédération Europarc, elle a été élaborée par un groupe constitué de représentants européens des espaces protégés, du secteur du tourisme et de leurs partenaires. Adhérer à la charte engage les signataires à respecter l'approche stratégique du développement durable et son application concrète.

Les labels sur la qualité des hébergements et lieux d'accueil :

- **l'écolabel européen pour les services d'hébergement** touristique créé par la commission européenne en avril 2003,
- **le label national tourisme et handicap** créé en 2001 est une marque de qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap. Le label "Tourisme et Handicap" a pour objectif d'apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et des équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps et de développer une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre généraliste. Il se décline selon quatre types de handicap : moteur, visuel, auditif et mental. Le label apporte aux personnes en situation de handicap une garantie d'un accueil efficace et adapté à leurs besoins. Bien que ce label soit un outil intéressant pour mobiliser les acteurs du tourisme, seul le pilier social du développement durable est pris en compte.

2- Les leviers d'intervention du Conseil régional d'Île-de-France

En France, le code du tourisme (Loi n° 2006-437 du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme) précise notamment les prérogatives et compétences de l'Etat, des régions, des départements et des communes pour la mise en place de politiques dans le domaine du tourisme.

La loi de décentralisation de juillet 2004 sur les libertés et responsabilités locales stipule que « les régions animent et coordonnent les initiatives publiques et privées dans le domaine du tourisme, et que les aides au tourisme relèvent de leurs compétences ».

Les leviers d'intervention de la Région en matière de tourisme sont importants et pourraient davantage renforcer et développer des actions en faveur d'un tourisme durable.

Le schéma directeur de la Région Île-de-France – SDRIF

Adopté en septembre 2008 et défini pour une durée de 25 ans, le SDRIF oriente le projet d'une écorégion en matière de tourisme :

- « conforter le dynamisme touristique en permettant notamment aux pôles touristiques de proposer une nouvelle offre d'équipements touristiques en lien avec une accessibilité en transports collectifs renforcée,
- encourager le développement des loisirs pour les franciliens au niveau de leur appropriation et accessibilité aux territoires et en favorisant de nouvelles formes de tourisme (tourisme social, vert, culturel, fluvial, ...). »

Le schéma régional du tourisme et des loisirs

Adopté en 2000 et en vigueur jusqu'en 2010, ce schéma a établi les grandes lignes de la politique touristique régionale. Il a défini 8 pôles touristiques régionaux prioritaires : Paris, Fontainebleau Seine et Loing, Marne Ourq Morins, Sud Essonne Beauce/Gâtinais, Vallée de la Seine, Nord Est parisien en Seine-Saint-Denis, les Boucles de la Marne et le pôle d'Auvers-sur-Oise.

Le nouveau schéma régional de développement du tourisme 2010-2020 est en cours d'élaboration.

Le cahier des charges précise qu'il devra intégrer quatre axes pour le développement touristique de l'Île-de-France :

- « faire de Paris Île-de-France une référence internationale en matière de tourisme durable en intégrant pleinement développement économique, respect des normes environnementales, développement social, accessibilité et équilibre des territoires,
- favoriser la création de richesses et d'emplois en développant les potentiels du marché et des territoires, en cohérence avec les politiques régionales d'aménagement,
- œuvrer à un accès élargi et amélioré des franciliens aux richesses naturelles, patrimoniales, culturelles et de loisirs de leur région,
- renforcer l'image, l'identité et le rayonnement international de la destination et son attractivité. »



Randonnées en Île-de-France

Le comité régional du tourisme

Il a pour mission d'accompagner la politique de la Région et joue un rôle de conseil en matière d'équipements touristiques, de coordination des activités des organismes de tourisme, et de promotion de la destination Paris Île-de-France en France comme à l'étranger. Il a la charge de l'élaboration du schéma régional de développement du tourisme.

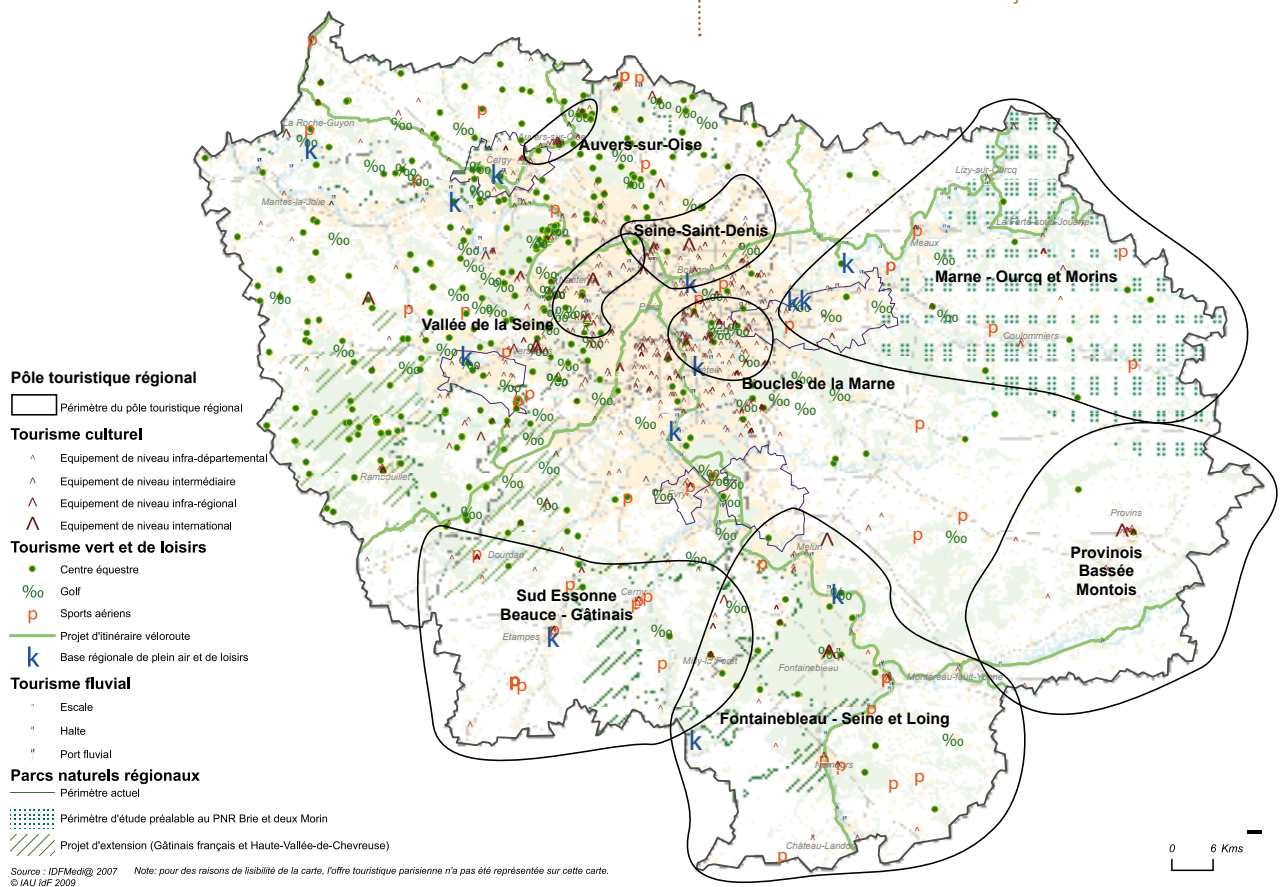
Les pôles touristiques régionaux

L'expérience des pôles régionaux dans lesquels les Départements sont associés aux côtés de la Région, a permis une plus grande proximité des collectivités territoriales avec le terrain, stimulant ainsi l'émergence d'une offre de qualité en région. Les pôles permettent de dépasser les limites administratives (mise en cohérence des orientations et des aides) où la compétence du tourisme reste encore très départementalisée pour accompagner les porteurs de projets et faciliter leur financement.

Les pôles touristiques régionaux constituent une véritable politique d'aménagement du territoire. Il s'agit

d'un outil efficace de développement local pour faire émerger un vrai développement touristique et de loisirs sur des territoires au potentiel largement méconnu. Ils apportent une contribution au développement durable régional à travers une meilleure répartition des flux et une meilleure diffusion des retombées économiques. Si le tourisme durable n'est pas véritablement et clairement affiché comme un objectif, le dispositif, pourrait être un outil intéressant pour la mise en œuvre d'une stratégie en la matière.

Les pôles touristiques régionaux prioritaires en Île-de-France au 1^{er} janvier 2009



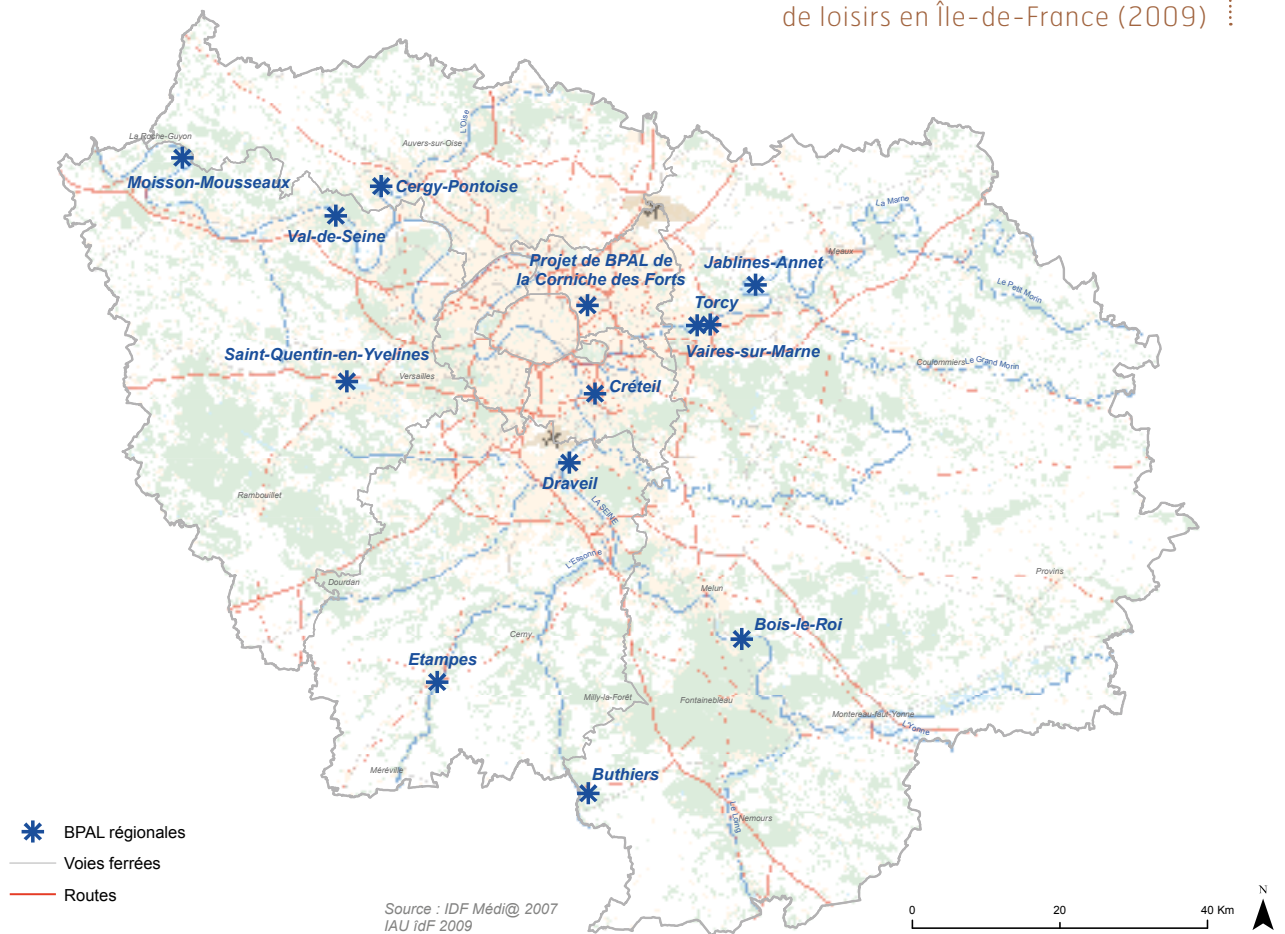
Les bases de loisirs et de plein air

L'Île-de-France possède 12 bases de loisirs sur son territoire avec 3000 hectares dédiés aux loisirs dans un environnement protégé. Depuis plus de 10 ans, le Conseil régional a fait des investissements importants en matière d'aménagement et d'équipement des bases de loisirs contribuant à l'amélioration de l'offre de loisirs et la qualité de vie des franciliens.

Très fréquentées par les franciliens, les bases de loisirs et de plein air constituent une offre de tourisme de

proximité dont l'aspect sensibilisation et éducation à l'environnement se développe de plus en plus. Elles constituent une offre un peu particulière car elle est issue directement de la politique régionale en termes de loisirs et de cadre de vie. Le développement durable entre peu à peu dans leur gestion quotidienne, et l'accessibilité à tous s'améliore.

Les bases régionales de plein air et de loisirs en Île-de-France (2009)



3- Les politiques des territoires locaux en matière de tourisme

Les parcs naturels régionaux

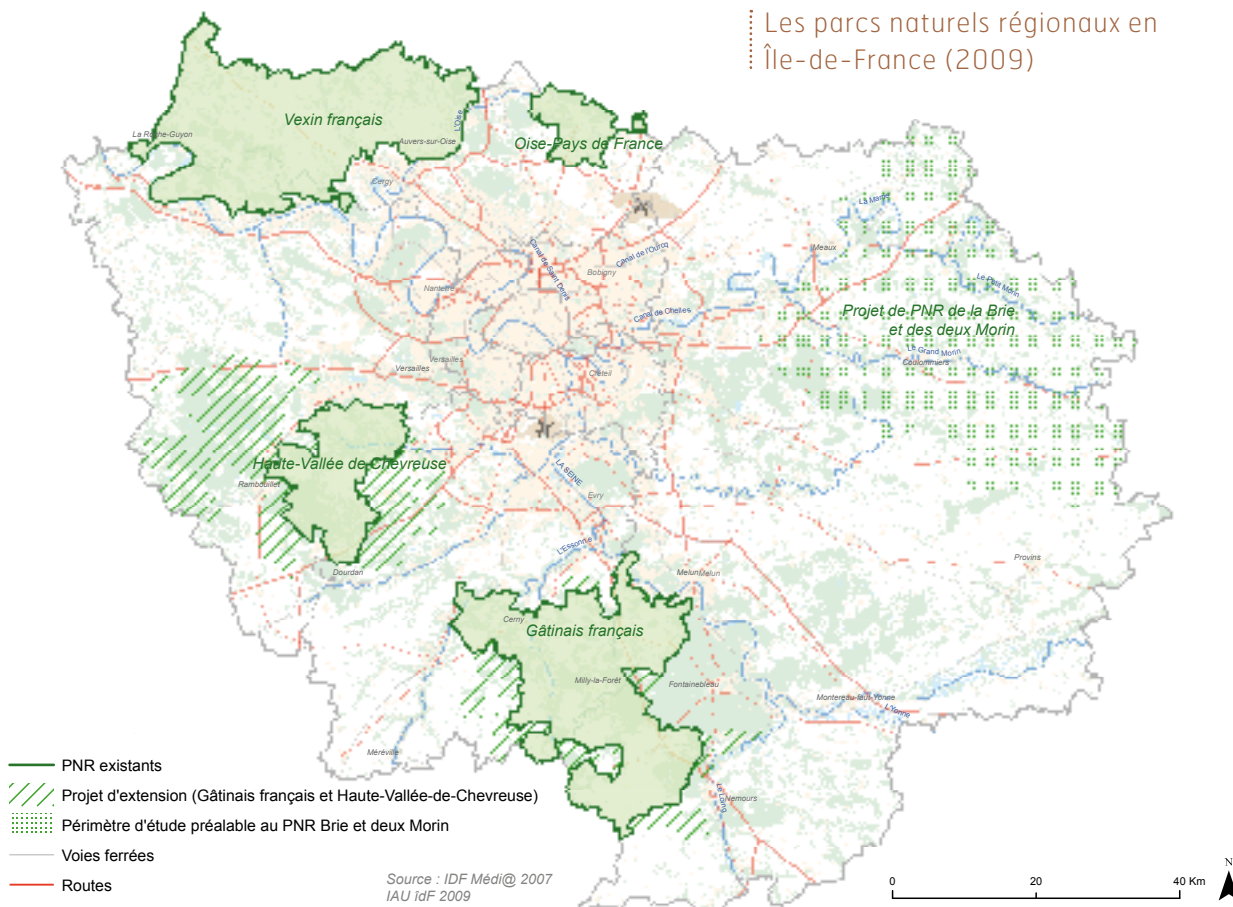
La création des PNR en 1967 donne aux collectivités locales la possibilité de maîtriser une partie de leur développement touristique. Chaque parc dispose d'une charte qui fixe les axes stratégiques à suivre en matière de tourisme. L'Île-de-France compte actuellement quatre PNR (Haute-Vallée de Chevreuse, Gâtinais français, Vexin français et Oise Pays de France), deux autres sont en projet : le PNR de la Brie et des deux Morins et celui du bocage gâtinais (situé sur trois régions : Île-de-France, Centre et Bourgogne).

Un travail de réflexion, en cours de validation, a été engagé par le Conseil régional, pour mettre en place une stratégie inter-parcs en Île-de-France dont l'un des axes placera les PNR en tant que territoires majeurs pour le tourisme et les loisirs des franciliens. L'ensemble des PNR franciliens hormis celui du Gâtinais possède un schéma de développement touristique. Ils ne sont pas égaux face au développement touristique, ils ont été créés à des

dates différentes et il faut souvent plusieurs années pour faire prendre conscience aux élus et habitants des communes adhérentes, de l'enjeu que représente le tourisme pour leur territoire. Les moyens dédiés au tourisme dans chacun des parcs sont également un bon indicateur de cette prise de conscience.

Les PNR franciliens s'inscrivent naturellement dans une démarche de développement durable. Le tourisme jusqu'ici peu privilégié comme axe de développement au regard du contexte géographique, social et économique de ces territoires, prend peu à peu de l'importance. L'expérience et les savoir faire émanant des réseaux national et européen des parcs naturels régionaux en matière de tourisme durable, profite à l'émergence d'une offre durable. La charte européenne du tourisme durable semble être une base commune en termes de principes et de méthode. Seul le PNR du Vexin français a adhéré à la charte et les trois autres parcs en adoptent les principes.

Les parcs naturels régionaux en Île-de-France (2009)



L'implication des départements

Les schémas départementaux du tourisme

La loi du 23 décembre 1992 portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme prévoit notamment que « dans chaque département, le conseil général établit, en tant que de besoin, un schéma d'aménagement touristique départemental qui prend en compte les orientations définies par le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs ».

L'ensemble des départements franciliens hormis celui de Seine-Saint-Denis dispose à ce jour d'un schéma du tourisme et des loisirs. Les schémas départementaux du tourisme permettent aux conseils généraux de planifier leur politique touristique pour cinq ans ; ils peuvent ainsi être des acteurs clé en matière de tourisme durable pour l'Île-de-France. Des initiatives récentes montrent une évolution dans les stratégies départementales en terme de tourisme durable.

Les schémas départementaux des espaces naturels sensibles - ENS

La loi du 18 juillet 1985 a confié la politique des ENS à l'assemblée départementale. Les schémas départementaux des ENS permettent aux conseils généraux de programmer à long terme un plan de protection et de valorisation de la richesse écologique, de développer leur territoire et de mettre en place un dispositif de concertation. Ces espaces protégés sont ouverts au public tout en garantissant leur protection. Les ENS sont des outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement des publics revêtant une dimension touristique de proximité.

Les plans départementaux des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) et les plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Depuis la loi du 22 juillet 1983, les conseils généraux se sont vu confier la mission d'élaborer les Plans Départementaux d'Itinéraires, de Promenades et Randonnées pour favoriser la découverte des sites naturels, de paysages ruraux et développer la randonnée pédestre. Depuis la loi Sport du 6 juillet 2000 modifiée, le département « favorise le développement maîtrisé des sports de nature » et il est donc tenu d'élaborer un plan départemental des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI), qui inclut le PDIPR (art. L. 311-3 du code du sport).

PDESI et PDIPR sont des outils permettant un développement des sports de nature dans un cadre maîtrisé et une découverte des sites naturels et des paysages ruraux.

Les comités départementaux du tourisme

Les CDT sont créés par les conseils généraux dans l'objectif de promouvoir sous toutes ses formes les différents patrimoines (culturel, architectural, et naturel) d'un département. Ils ont la charge de préparer et de mettre en œuvre la politique touristique d'un département en offrant la mise à disposition de produits touristiques destinés au public. Les chargés de développement des pôles touristiques sont hébergés par les CDT à l'exception du pôle d'Auvers-sur-Oise hébergé par la ville.

Autres leviers politiques à l'échelle municipale

Les offices de tourisme

Créés sur simple délibération d'un conseil municipal ou d'un groupement de communes, à la différence des syndicats d'initiatives qui sont exclusivement associatifs, les offices de tourisme ont pour mission « l'accueil, l'information et la promotion du tourisme » sur le territoire de la collectivité qui l'institue (conformément aux dispositions des articles L.133-1 à L133-10 du Code du Tourisme).

Les agendas 21 locaux

Déclinaison concrète de l'agenda 21 issu de la Conférence de Rio en 1992, l'agenda 21 local est un outil pour les collectivités locales et leurs habitants de mise en œuvre des principes et enjeux de développement durable.

Un agenda 21 local est l'occasion pour une collectivité d'insuffler ces principes à l'ensemble de ses domaines de compétences, sa mise en place peut constituer un véritable levier de mise en œuvre du tourisme durable sur le territoire concerné.

78 collectivités étaient engagées en 2009 dans une démarche agenda 21 local. En revanche, peu d'entre elles ont identifié le tourisme comme un axe de réflexion à part entière. Cette thématique apparaît en général en filigrane ou de façon ponctuelle dans les agendas 21 locaux.

Les politiques de coopération décentralisée

À travers sa politique de coopération décentralisée, une collectivité peut également contribuer à promouvoir des formes de tourisme durable. Selon Cités Unies France, une trentaine de collectivités en France a intégré le tourisme dans leur politique.

La charte de la coopération décentralisée pour le développement durable s'avère néanmoins un levier pour les collectivités ayant des projets de coopération décentralisée dans le domaine du tourisme.

III- Le niveau de prise en compte du tourisme durable en Île-de-France

1- L'implication des territoires franciliens en tant que facilitateurs



Formation des guides de PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Les facilitateurs sont des collectivités locales, des départements (CDT et pôles touristiques) et des PNR qui ont une compétence tourisme ou aménagement et développement du territoire. Ces facilitateurs ont été identifiés et enquêtés en fonction de leur implication ou de leur intention de s'investir dans le tourisme durable.

Ils ont pour mission de planifier et d'organiser le développement touristique, mais ils peuvent également intervenir dans la sensibilisation, l'encouragement et l'accompagnement des acteurs touristiques engagés ou susceptibles de s'engager dans une démarche durable.

Le rôle précurseur des parcs naturels régionaux (PNR)

Le développement durable est l'orientation majeure du projet de territoire des parcs naturels régionaux. Pour autant l'appropriation du tourisme durable diffère selon l'ancienneté de la structure.

Les PNR les plus anciens ont développé une véritable culture touristique locale touchant davantage les franciliens séduits par les espaces protégés de proximité. Là où l'on craignait le tourisme, un travail de sensibilisation, d'animation a été effectué et le tourisme est désormais l'un des axes de développement économique durable des parcs.

Le parc naturel régional du Vexin Français prévoit dans sa charte de mettre en œuvre une politique de développement durable du tourisme et des loisirs dont les fondements reposent sur :

- « l'implication des habitants,
- la cohérence avec le développement des autres secteurs d'activité économique,
- la maîtrise de la fréquentation touristique,
- la sensibilisation des visiteurs, acteurs touristiques et tours opérateurs au respect de l'environnement. »¹

Ainsi les porteurs de projet touristique sur le territoire doivent associer le parc afin de vérifier l'adéquation avec le projet global de développement durable du territoire.

Les interventions des parcs en matière de tourisme s'articulent autour de l'accompagnement des porteurs de projet, mais aussi des collectivités, la structuration de l'offre par la mise en réseau des acteurs, la formation et la sensibilisation, la promotion et la communication.

Quelques exemples d'actions initiées par les PNR :

Pour la mise en réseau des acteurs :

- Organisation de matinées du tourisme à l'attention des agents d'accueil des offices de tourisme du territoire afin de mieux faire circuler l'information, notamment entre les deux départements et régions (PNR Oise Pays de France),
- Voyage d'études à la rencontre du réseau Cévennes Ecotourisme.

En terme de formation :

- Formation professionnelle des guides des parcs au sein des PNR du Vexin français, d'Oise Pays de France et de la Haute Vallée de Chevreuse en partenariat avec la Bergerie nationale sur la base d'un référentiel reconnu par le ministère de l'Agriculture.

¹Source : article 15 de la charte du PNR du Vexin Français de 2007 à 2019

Pour la promotion et la communication :

- Mise en place d'outils de communication touristique performants (PNR du Vexin Français et Oise Pays de France),
- Communication auprès des habitants du parc de la Haute Vallée de Chevreuse et des publics franciliens sur les vacances responsables via la lettre d'information mensuelle,
- Organisation de réunions d'information hebdomadaires sur l'offre du territoire du PNR du Vexin durant la haute saison suivies de dégustation de produits locaux.
- Mise en réseau des acteurs par le PNR de Chevreuse en encourageant les hébergeurs, restaurateurs à promouvoir les sites touristiques, les fermes, les ateliers d'artistes, d'artisans d'art et à proposer à leurs hôtes des menus, produits d'accueil, petits-déjeuners confectionnés avec des produits des fermes locales. Les prestataires les plus engagés reçoivent la marque « Accueil du Parc » (le PNR du Vexin a également mis en place cette marque).

En terme d'accompagnement :

- Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse réalise des pré-diagnostic environnementaux à destination des professionnels de l'hébergement et de la restauration afin de les encourager à mieux prendre en compte l'environnement dans le fonctionnement de leur activité.

En complément de leurs dispositifs d'accompagnement et de promotion d'un tourisme durable, les parcs naturels proposent également des activités touristiques : mise en place d'un Baladobus et mise à disposition de vélos électriques en location pour le grand public afin de permettre aux visiteurs de découvrir le parc sans voiture (PNR Haute Vallée de Chevreuse).

Quelques initiatives expérimentales au niveau des départements

De par leurs compétences, les départements sont très impliqués dans le champ du tourisme. Dotés pour la plupart d'entre eux de schémas départementaux, les orientations touristiques affichées prennent plus ou moins en compte le tourisme durable, souvent lié à l'ancienneté des schémas existants.

Le département de Seine-et-Marne fait figure d'exemple puisque son schéma départemental du tourisme adopté le 28 mai 2009, a été élaboré en articulation avec les actions prévues dans son agenda 21 départemental. Ainsi, les principes du développement

durable ont été pris en compte de manière globale et transversale dans la stratégie et le plan d'actions.

Le département a intégré parmi les engagements structurant de son agenda 21 une action intitulée « Favoriser l'intégration du développement durable dans les grandes filières économiques, tourisme et travaux publics notamment, en mobilisant les PME-PMI ». Pour le tourisme cette action concerne : la promotion des destinations vertes, le développement de la vente en ligne des séjours, le développement des itinéraires de randonnée et de découverte des espaces naturels sensibles, le soutien au tourisme social, la promotion de la création de clubs d'entreprises durables pour la filière touristique.

Dans cet optique, le schéma du tourisme a été élaboré en articulation avec l'agenda 21 :

- la stratégie a été élaborée avec une optique long terme même si le schéma est à horizon 2013,
- les finalités du développement durable ont été abordées de manière transversale,
- le processus de concertation (ateliers, entretiens, réunions...) a impliqué les acteurs touristiques et l'ensemble des services du département, du comité départemental du tourisme et les pôles touristiques régionaux.

Ainsi, le comité départemental du tourisme du 77 et les trois pôles touristiques régionaux de Seine-et-Marne (le pôle Fontainebleau, Seine et Loing, le pôle Marne, Ourcq et Morins, le pôle Provinois, Bassée, Montois) se trouvent confortés en tant qu'outils d'intervention sur le terrain. En effet, il s'agit bien d'inciter les acteurs du tourisme à intégrer les objectifs de développement durable dans leurs projets à travers la gestion des ressources et du patrimoine naturel, l'offre de services de mobilité alternative, de création de lien social...

Même s'ils ne se positionnent pas sur le tourisme durable, certains CDT encouragent d'autres formes de tourisme.

C'est le cas du CDT de la Seine-Saint-Denis qui en partenariat avec de nombreuses associations, des communes et les offices de tourisme, a initié des projets originaux et innovants en matière de tourisme. Il a notamment développé des programmes particuliers de visites basées sur la rencontre entre les visiteurs et les habitants du territoire : « Douce Banlieue ». Il s'agit d'aller à la rencontre d'espaces de vie afin d'y découvrir l'histoire, l'architecture, et les habitants qui les font vivre. Artisans, vignerons, apiculteurs, universitaires, animateurs d'associations, artistes, font partager leur savoir-faire, leur passion.

Les objectifs sont multiples :

- construire de réels produits touristiques fondés sur le patrimoine architectural, industriel et humain du département,
- proposer une offre de balades alternatives à la visite des grands sites touristiques,
- valoriser, aux yeux des visiteurs extérieurs, ce territoire insolite et contrasté, doté d'un patrimoine méconnu,
- assembler les différents acteurs locaux concernés par ce type de visites,
- réfléchir collectivement aux nouvelles formes de tourisme urbain, proposer des visites et balades innovantes.



Balade en calèche sur le domaine de la Bergerie Nationale de Rambouillet

Des acteurs ressources pour la promotion et le développement d'une offre de tourisme durable

Un certain nombre de structures intervient dans l'appui des porteurs de projet qu'ils soient publics ou privés. Ces structures peuvent être spécialisées sur une forme de tourisme (réseaux de tourisme équitable, participatif, solidaire...), ou sur une thématique (coopération décentralisée, éducation à l'environnement, développement durable des territoires, etc.). Au-delà de leur rôle d'appui technique, elles interviennent dans la promotion et la valorisation d'autres formes de tourisme contribuant au tourisme durable, en particulier auprès des visiteurs potentiels.

L'UNAT Île-de-France (Union Nationale des Associations du Tourisme) est une association reconnue d'utilité publique créée en 1920. Elle regroupe la plupart des associations, mutuelles et entreprises à but non lucratif de la région actives dans le tourisme et plus particulièrement dans les secteurs suivants : vacances d'enfants, tourisme de jeunes, tourisme familial, vacances et handicaps, voyages, visites et excursions, tourisme solidaire, vacances sportives et de plein air.

L'ATES (Association pour un Tourisme équitable et solidaire) a été créée en 2006 par l'UNAT, la Plateforme pour le commerce équitable (PFCE), la fédération Loisirs Vacances Tourisme (LVT) et des associations professionnelles de voyages. Elle rassemble 22 associations de voyages engagées autour d'une charte commune et qui travaillent dans une même démarche : mettre en place une activité touristique qui aide au développement local des régions d'accueil dans le cadre d'un partenariat étroit avec les communautés locales et leurs représentants.

Le réseau Archimède, créé en 2000 regroupe une vingtaine d'acteurs du tourisme solidaire et responsable majoritairement franciliens. Il a pour objectifs de contribuer à la construction d'un tourisme solidaire, levier d'un développement durable à travers la sensibilisation du grand public et des professionnels et la mutualisation des compétences et expériences. Différentes actions sont proposées comme l'organisation de rencontres et d'ateliers de travail, des actions de promotion et la création d'outils collaboratifs.

La Bergerie Nationale de Rambouillet, établissement public dont les champs de compétences sont l'agriculture, l'environnement et le développement durable, le tourisme rural et l'éducation à l'environnement, ainsi que les territoires et le développement local. Son dispositif d'accompagnement est plus ancien (1995) que ceux émanant des collectivités locales, CDT et PNR franciliens. La Bergerie Nationale s'apparente davantage à un centre de ressources et d'appui technique. Tout porteur de projet collectif de tourisme durable sur des territoires volontaires (entreprises, collectivités, réseaux d'acteurs...) peut faire appel à la Bergerie ; l'aide apportée n'est soumise à aucune condition et l'approche privilégie la co-construction.

Cités Unies France fédère les collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale. Cette association compte 500 adhérents et anime un réseau de 3000 collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée.

Les activités de Cités Unies France comprennent, entre autres, l'animation de groupes pays et thématiques sur le tourisme solidaire, l'organisation de journées de la coopération décentralisée, du conseil individualisé. Sur la problématique coopération décentralisée et tourisme responsable, Cités Unies France joue un rôle de mise en relation entre acteurs et de valorisation des expériences.

2- L'offre touristique durable francilienne

Il existe en Île-de-France une offre émergente en matière de tourisme durable qui répond à une réelle demande mais qui reste à mieux caractériser. A l'issue du travail de repérage des acteurs et territoires engagés dans des démarches responsables, une centaine d'acteurs pouvant relever d'un tourisme durable a été identifiée.

En l'état actuel des pratiques et du niveau de compréhension du concept, ont été pris en compte dans la liste des acteurs repérés :

- ceux pour lesquels la présentation de l'activité touristique met clairement en avant des objectifs liés au tourisme durable à travers une des activités principales suivantes : tourisme participatif, tourisme solidaire (ou équitable), activités de loisirs et de pleine nature, tourisme social et culturel, restauration responsable, tourisme vert.
- ceux qui ne se réclament pas d'une activité touristique mais qui en proposent une indirectement à travers des activités de loisirs ou d'éducation à l'environnement. À titre d'exemples, certains acteurs de l'éducation à l'environnement proposent des animations pédagogiques auprès d'un public élargi sur différents sites en Île-de-France (balades urbaines ou fluviales, parcours nature...). Certaines bases régionales de loisirs et de plein air proposent des activités pédagogiques et de découverte de la nature et des patrimoines.

L'enquête adressée aux acteurs recensés pour confirmer et caractériser leur activité de tourisme durable, n'a été renseignée que par une dizaine de porteurs de projet. Ainsi, une approche qualitative a été privilégiée dans l'analyse présentée ci-après, s'appuyant sur les échanges issus des ateliers de travail¹ menés en amont de l'enquête.

Une offre de loisirs de proximité sur la voie d'un tourisme durable

Les bases de loisirs et de plein air développent de plus en plus des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement comme par exemple la base de loisirs de Buthiers (77) qui proposent des activités de découverte du patrimoine forestier et archéologique de Fontainebleau, un observatoire d'astronomie et un sentier découverte faune / flore. Celle de Saint-Quentin-en-Yvelines est la seule base à avoir une Réserve naturelle nationale classée Natura 2000 ; elle offre également des activités dans sa ferme pédagogique. Depuis 2003, l'association Nature & Société assure l'animation de la Maison de la Nature de Créteil lieu dédié à l'éco-citoyenneté et à l'éducation à l'environnement en accord avec la base de loisirs de Créteil.

> Le Chemin des Peintres : une invitation à la restauration responsable au cœur du Val d'Oise

Situé depuis 2005 à Auvers-sur-Oise, ville porte du Parc naturel du Vexin français, le restaurant « Le chemin des Peintres » a fait le choix d'offrir à sa clientèle (locale et touristique) une restauration responsable. Il s'approvisionne notamment auprès des producteurs locaux et fait appel à Artisans du monde pour les produits équitables. Quant à ses recettes, le restaurant propose une cuisine traditionnelle et historique originaire du Vexin ; ainsi les clients peuvent découvrir et déguster des plats qui étaient préparés au Moyen Age, à la Renaissance ou

encore au XIX siècle. En 2009, « Le chemin des Peintres » s'est vu attribuer la marque « accueil du parc » par le PNR du Vexin français pour sa contribution au développement d'un tourisme durable sur le territoire. La restauratrice a ouvert une épicerie de produits locaux à Marines (95) et s'est lancée en 2009 dans la transformation de produits issus d'un agriculteur local.

Pour en savoir plus :
www.lechemindespeintres.fr

Les caractéristiques communes

Les porteurs de projet recensés, dont les structures sont assez récentes, sont aussi bien des acteurs du secteur marchand que des acteurs associatifs ; les acteurs de l'économie sociale et solidaire, positionnés ou non sur le secteur marchand, ont contribué majoritairement aux réflexions.



Hébergement en roulotte – Base de loisirs et de plein air ou de Bois-le-Roi

Vers davantage de sens pour les projets touristiques

Dans leur ensemble, ces acteurs sont animés par la volonté de redonner un sens au tourisme, de revenir à la notion de rencontre, de voyage et de découverte des autres. Ainsi, les structures et les activités créées résultent d'une volonté individuelle ou collective forte, et d'une recherche d'utilité pour tous, tout en réduisant les impacts négatifs liés à leur activité.

Un ancrage territorial fort

Il est à noter une forte concentration des porteurs de projet à Paris ; pour les autres les territoires d'implantation sont à proximité ou sur les pôles touristiques régionaux (PNR du Vexin, du Gâtinais, de Chevreuse, ou encore le pôle de Marne-la-Vallée...). L'activité doit avoir des retombées pour l'économie et l'emploi local, et les acteurs sociaux peuvent être partie prenante des projets. Ce lien au territoire se traduit également par la volonté de préserver le cadre de vie des habitants et l'écosystème qui constitue parfois la ressource touristique.

Des activités innovantes et expérimentales

Les activités et en particulier celles des acteurs de l'économie sociale et solidaire sont souvent innovantes et expérimentales tant dans leur contenu que dans leur forme. Qu'elles soient axées autour de démarches participatives à travers la création de liens entre les populations locales et les visiteurs, ou autour d'une approche pédagogique et éducative à l'environnement, au respect des cultures et de l'autre, etc., ces activités font appel à des compétences et savoir-faire spécifiques, à des montages parfois complexes avec une recherche d'une convergence d'intérêts, ou encore à des techniques, des outils et des équipements responsables et adaptés au projet.

Des initiatives qui manquent encore d'un appui institutionnel

Dans leur majorité, le montage de projet n'a souvent pu bénéficier que d'un accompagnement limité, les aides financières publiques ne sont pas systématiques et l'appui technique reste occasionnel.

Ainsi, les acteurs sont amenés à s'appuyer sur leur réseau personnel de connaissances ; pour les acteurs associatifs l'implication des bénévoles est une ressource non négligeable.

Le rôle important des réseaux d'acteurs

Toutes les structures enquêtées sont adhérentes au moins à un réseau. Trois têtes de réseaux sont fortement impliquées dans un tourisme plus responsable et fédèrent les acteurs concernés : l'ATES, l'UNAT Île-de-France et le réseau Archimède. Ces réseaux fournissent un soutien à travers un accompagnement technique et méthodologique, une mise en relation avec des partenaires et des acteurs touristiques, et mènent des actions de promotion. Leur implication dans la construction d'un tourisme durable en Île-de-France est importante pour la mobilisation des acteurs, au regard de leurs expériences et leurs connaissances. Le développement des collaborations entre réseaux constituerait un avantage pour leurs adhérents dans ce travail de sensibilisation et de promotion d'un tourisme plus responsable.

> VIATAO : une entreprise engagée dans la promotion du tourisme durable

Créée en 2008 par des passionnés du voyage, VIATAO est une entreprise de l'économie sociale dont l'objectif est de promouvoir un tourisme durable à travers l'édition de guides de voyage et de livres. L'entreprise propose également des expertises destinées aux collectivités territoriales qui souhaitent identifier, valoriser et promouvoir leur offre de tourisme durable auprès du public. VIATAO cible aussi les entreprises contribuant au développement durable en les aidant dans la valorisation de leur engagement.

En 2009, VIATAO a lancé une nouvelle collection de petits guides « Tao m'a dit » comprenant des conseils pour voyager de façon responsable en France et à l'étranger. Le contenu de ces guides (adresses, cartes, informations

sur la nature, la culture et la société ...) favorise la compréhension des enjeux du tourisme par les voyageurs. En 2010, VIATAO poursuit ses démarches en développant une nouvelle collection, les guides TAO, ainsi que de nouveaux partenariats notamment avec les régions (guide TAO Bretagne en collaboration avec le CRT Bretagne).

Pour en savoir plus :
www.viatao.com



Des besoins en réponse aux difficultés identifiées

La difficulté aujourd'hui encore pour les professionnels du tourisme à trouver un ensemble sémantique stable et partagé par tous les acteurs représente un frein majeur pour le développement de leurs activités, que ce soit pour la sensibilisation des visiteurs et touristes, la mobilisation des partenaires institutionnels, ou des relais d'information comme les offices de tourisme.

Identification de la demande pour un tourisme durable

Différentes contraintes doivent être prises en compte dans le montage d'un projet, telles que la propension à payer une offre de service touristique innovante et responsable, ou encore les effets de mode qui sont en évolution constante. Au-delà du travail incontournable de promotion et de sensibilisation auprès du public, les données relatives aux besoins et attentes de la population manquent, en particulier à l'échelle francilienne.

L'incidence des caractéristiques propres aux territoires

Selon les caractéristiques de leur territoire d'implantation, les porteurs de projet doivent faire face à des problématiques très différentes :

- pour certains, l'image négative ou l'absence d'image du territoire en terme de destination touristique induit une faible attractivité, qui constitue une contrainte exogène. Dans le même temps, les activités proposées par ces acteurs peuvent devenir un levier de promotion du territoire ;
- pour d'autres au contraire, le territoire est fortement marqué par une offre touristique d'envergure et concurrentielle.

Ainsi, dans les deux cas, les porteurs de projet doivent s'appuyer sur les partenaires locaux pour développer leur communication.

Quelle demande pour un tourisme responsable ?

Une étude¹ initiée en 2007 par voyages-sncf.com sur les français et le tourisme responsable, actualisée en 2009 met en évidence les résultats suivants :

- « 60 % des français sondés connaissent la notion de tourisme responsable, particulièrement les parisiens et les 35 – 49 ans,
- 90 % des voyageurs intéressés par le tourisme responsable souhaitent être mieux informés sur le sujet,
- 31 % seulement estiment que l'offre est accessible et facile à trouver,
- 16 % de l'ensemble des voyageurs déclarent être déjà partis en voyage responsable,
- près de 8 voyageurs sur 10 qui connaissent le tourisme responsable sont désormais prêts à passer à l'acte avec un pourcentage très important chez les moins de 35 ans et les parisiens (88 %). »

¹ Étude menée avec TNS Sofres, en partenariat avec Routard.com, en février 2009 par téléphone auprès de 600 voyageurs français âgés de 18 ans et plus, ayant réalisé au moins un voyage en 2007 (échantillon représentatif de la population de voyageurs français en termes de sexe, âge, PCS chef de ménage et régions UDA 5).

Une amélioration nécessaire des compétences en matière de gestion de projet

Les porteurs de projet rencontrent des difficultés dans l'élaboration et la gestion de leur modèle économique, mais également dans la recherche de reconnaissance de la pertinence de leur activité. Dans le même temps la majorité d'entre eux ne mène aucune évaluation de leurs activités et ne disposent pas non plus des outils de suivi et d'enquête nécessaires. Des besoins en formation ont aussi été mentionnés, parfois sur des compétences touristiques, plus généralement sur le développement durable.

L'importance du rôle de facilitateurs des acteurs publics

Les acteurs ont souligné la nécessité d'être soutenus politiquement pour la viabilité de leurs projets, que ce soit à travers des dispositifs de financement et

d'accompagnement, des réglementations ou la mise en place de politiques spécifiques ayant une répercussion sur l'activité touristique. En particulier, la collectivité territoriale peut jouer un rôle important en matière de reconnaissance de l'utilité sociale et environnementale des projets, ou à travers des politiques d'aménagement, de développement durable...

La mobilisation de relais de communication

La communication autour de ces activités de tourisme durable revêt un enjeu majeur d'une part pour donner plus de visibilité à ces nouvelles formes et approches du tourisme, et d'autre part pour toucher davantage de visiteurs. Les porteurs de projet n'ont pas toujours les moyens en interne de proposer une communication élargie et doivent donc solliciter l'ensemble des acteurs jouant un rôle d'information et de promotion aux différentes échelles territoriales.



> TADDART : un voyageur équitable et solidaire

TADDART est une association de tourisme qui a pour objectif de promouvoir un tourisme porteur d'identité et de développement local solidaire et équitable permettant d'améliorer les conditions de vie des acteurs locaux des régions d'accueil. Des séjours sont organisés en partenariat étroit avec les communautés locales et leurs représentants, professionnalisés dans l'accueil et l'accompagnement. Une partie du prix du séjour sert à constituer un fonds de développement destiné à soutenir des projets d'intérêts collectifs. TADDART propose des séjours dans des pays d'Afrique, d'Amérique du sud, d'Europe dont la France (Paris) sous la forme de groupes restreints et encadrés, qui limitent ainsi l'impact sur l'environnement local et permettent grâce aux partenariats de garantir aux voyageurs une qualité des séjours.

Pour plus d'information : www.taddart.com

Un village malien

3- Les porteurs de projet ayant répondu à l'enquête et / ou participé aux ateliers

STRUCTURES	STATUT	LOCALISATION	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	TYPE DE TOURISME
Bleu comme une orange	association	Paris - 75	Organisation d'activités culturelles accessibles à tout public sans discrimination	Tourisme socio-culturel et éducatif
Ça se visite !	association	Paris - 75	Balades urbaines dans Paris et sa proche banlieue à partir du concept de tourisme participatif et responsable	Tourisme participatif et solidaire
Le chemin des peintres	société	Auvers-sur-Oise - 95	Activité de restauration responsable : approvisionnement auprès des producteurs locaux, biologiques si possible, et utilisation de produits équitables. Volonté de faire redécouvrir des recettes historiques et de promouvoir le patrimoine culinaire local	Restauration responsable et commerce de produits fermiers
Miellerie du gâtinais	société	Boutigny-sur-Essonne dans le PNR du gâtinais -91	Entreprise agricole privée familiale, les activités principales sont l'élevage d'abeilles et la vente de miel, la sensibilisation au monde des plantes, des insectes et de l'apiculture	Tourisme de loisirs avec une dimension éducation environnement
Murs à pêches	association	Montreuil - 93	Protection et valorisation du site classé des murs à pêches, organisation de journées de découverte du site	Tourisme de loisirs avec une dimension éducation à l'environnement
Musée départemental des Pays de Seine et Marne	collectivité	Saint-Cyr-sur-Morin - 77	Ce musée présente les coutumes et modes de vie Seine-et-Marnais. Redynamisation de l'offre touristique locale tout en permettant aux habitants de s'approprier leur patrimoine local	Tourisme de loisirs avec une dimension éducation / patrimoine local
Paris par rues méconnues	association	Paris - 75	Balades urbaines dans Paris autour du concept de tourisme participatif	Tourisme participatif
Parisien d'un jour, Parisien toujours	association	Paris - 75	Organisation de balades dans Paris par les habitants à destination de visiteurs venant de pays de cultures différentes et d'autres régions françaises	Tourisme participatif
TADDART	association	Paris - 75	Promotion d'un tourisme solidaire et équitable : organisation de séjours pour les individuels ou les groupes qui favorisent l'échange et la rencontre et permettent une meilleure compréhension du pays visité	Tourisme équitable et solidaire
VIATAO	société	Paris - 75	Création et édition de guides de voyage pour un tourisme durable. Activité de conseil auprès des PME touristiques vers une gestion plus durable, et auprès de collectivités	Promotion du tourisme durable
Voyage Développement Solidarité	association	Paris - 75	Promotion du tourisme solidaire et offre de voyages	Tourisme équitable et solidaire
Voyage et sens	association	Paris - 75	Sensibilisation au tourisme solidaire et à la démarche de développement durable dans le secteur du tourisme et des loisirs et exploration des différentes formes de voyage	Sensibilisation au tourisme durable

IV- Des pistes pour construire un tourisme durable francilien

1- Des opportunités à saisir

L'analyse des éléments issus de l'état des lieux met donc en lumière un contexte en demi-teinte avec à la fois des opportunités incontestables sur lesquelles s'appuyer, mais qui présentent un caractère fragile et limitant qu'il faudra prendre en compte pour s'inscrire vers un tourisme durable.



Visite organisée par l'ARENE à Paris
« Quartier Saint-Blaise » dans le cadre du RESE

L'émergence d'un vivier d'acteurs innovants et une offre alternative en construction

Une offre alternative émerge en réponse à une réelle demande. Elle se caractérise par une diversité des initiatives, pour la plupart récentes, qui visent un public attentif à d'autres modalités de voyage et d'excursion. La volonté de proposer une approche différente du voyage, centrée autour de la rencontre avec le territoire d'accueil et ses habitants, ou encore la prise en compte des impacts négatifs du tourisme dans la conception du projet contribuent notamment au respect des écosystèmes et des populations locales, et à redonner du sens au voyage.

Cependant cette offre reste marginale et peu structurée, et surtout mal identifiée par le public comme par les acteurs des territoires concernés.

S'ils portent des valeurs communes, chaque porteur de projet a tendance à privilégier un des axes du développement durable au détriment des autres.

Quelques territoires et têtes de réseaux pilotes et dynamiques

L'Île-de-France a l'avantage de bénéficier d'un maillage des espaces de projet et de têtes de réseaux impliqués ou susceptibles de s'impliquer dans le champ du tourisme durable à travers les PNR et les pôles touristiques régionaux. Ainsi les PNR qui ont su développer une culture touristique sur leur territoire s'engagent à présent davantage sur la voie du tourisme durable. Véritables outils de développement local, certains CDT et pôles touristiques, intègrent peu à peu les composantes du développement durable par l'information et la sensibilisation, dans l'accompagnement proposé aux porteurs de projet. D'autres facilitateurs, comme les têtes de réseaux touristiques se sont dotées de chartes et d'outils dans une perspective de promotion d'autres formes de tourisme plus responsables.

Une culture touristique francilienne inégale

Le constat général met en avant une approche du tourisme très sectorielle. Les décideurs comme les professionnels ne mesurent pas toujours toutes les implications que l'activité touristique peut avoir sur un territoire. L'absence de vision transversale et à long terme du développement du tourisme si elle est symptomatique n'est pourtant pas propre au territoire francilien.

La région Île-de-France se caractérise par ailleurs par une opposition très marquée entre l'espace rural et l'espace urbain sur le plan de l'offre et de la fréquentation touristique. La culture touristique n'est donc pas la même selon la typologie des territoires, mais elle varie également sur un même territoire entre acteurs différents.

Ce manque de transversalité se traduit également par une absence de lien que ce soit sur le plan de la planification, des mises en réseaux des territoires, des prestataires touristiques, ou encore entre les acteurs du tourisme et les acteurs de l'environnement, etc.

Les collectivités locales disposent déjà d'un certain nombre d'outils et de leviers, qui permettraient d'accompagner les initiatives privées, mais aussi d'appuyer les politiques touristiques des territoires. Pour autant, bon nombre n'ont pas de vision concrète du tourisme durable. Elles ont par conséquent des difficultés à intégrer cette notion pour leur propre développement touristique ou dans leur démarche agenda 21 local par exemple.

Une tendance de fond à saisir au prix d'une réelle volonté

L'évolution progressive de la demande du public excursionniste francilien mais aussi du public touristique constitue une opportunité pour le développement d'un tourisme durable en Île-de-France. Les acteurs du tourisme, territoires comme prestataires, ont conscience de cette évolution et de la nécessité de s'adapter.

Le public et les acteurs touristiques sont encore peu sensibilisés et surtout ont du mal à appréhender cette nouvelle alternative. Ils constituent à eux seuls, une potentialité considérable en terme de marge de progrès.

L'absence de culture du tourisme durable des élus, des acteurs touristiques non impliqués mais aussi des clientèles touristiques (franciliennes, nationales et étrangères) constitue un premier obstacle. Le manque d'information et de sensibilisation au tourisme durable, des acteurs comme des visiteurs, doit être pris en compte prioritairement.

Stratégique à l'échelle francilienne et dans bien d'autres domaines, la problématique des déplacements, étroitement liée à l'activité touristique, limite actuellement les possibilités de développement du tourisme durable.

2- Les enjeux pour un tourisme durable

Ces opportunités et limites pour un développement du tourisme durable en Île-de-France, mettent en évidence trois types d'enjeux :

En terme de sensibilisation au tourisme durable

L'absence de culture et de langage commun ne conduit pas à une vision partagée du tourisme durable francilien. Il semble important d'expliquer ce qu'est le tourisme durable de façon concrète et ce qu'il pourrait être en Île-de-France dans les prochaines années. Ce besoin de sensibilisation concerne les élus et les techniciens des collectivités, les institutions du tourisme (offices de tourisme, syndicats d'initiative...), les porteurs de projet de tourisme alternatif, les acteurs touristiques encore non impliqués dans le tourisme durable, et les publics franciliens ou étrangers, touristes et excursionnistes.

En terme de soutien de l'offre touristique durable

Bien qu'elle soit dynamique et novatrice, l'offre touristique durable se heurte aux difficultés de structuration et de promotion, mais aussi à une offre de formation inadaptée et insuffisante. Ainsi, au regard de son rôle de précurseur et d'amorce d'une dynamique plus conséquente et plus structurée, il semble important de conforter cette offre et d'aider à son développement, en particulier à travers sa promotion par les relais de communication adéquats, et en menant une réflexion sur les besoins de formation professionnelle des acteurs.

En terme de développement touristique durable des territoires

L'aménagement et le développement touristiques des territoires ne sont pas toujours pensés sous l'angle des trois fondamentaux du développement durable. Des moyens et des outils existent qu'il faudrait mettre en cohérence. En s'appuyant sur l'expérience des pôles touristiques, il serait nécessaire de renforcer la planification touristique partagée des territoires, dans une approche transversale, participative et de long terme du tourisme. Par ailleurs, les démarches territoriales de développement durable pourraient intégrer les problématiques touristiques, et ce dans un souci de transversalité et d'efficacité.

3- Quelques propositions d'actions

A partir des résultats du diagnostic, il a été proposé aux acteurs mobilisés dans cette étude de co-construire des propositions d'actions qui pourraient être mises en œuvre en Île-de-France par les facilitateurs et intégrées dans les dispositifs et politiques publiques existants.

Les propositions présentées ci-dessous sont le reflet des préoccupations des acteurs ayant participé aux deux groupes de travail, une dizaine de porteurs de projet et d'institutions du tourisme confondus.

Ces pistes permettent de répondre à trois grands objectifs.



Le travail des cultivateurs - Équateur

Informers et sensibiliser les collectivités territoriales (élus et techniciens) au tourisme durable

Il est important de montrer aux élus l'intérêt de développer un tourisme durable sur leur territoire. Pour ce faire, il est nécessaire qu'ils s'approprient cette question afin d'avoir une perception plus positive et moins contraignante du tourisme durable. Quelques propositions allant dans ce sens :

- Organisation de visites de terrain et de voyages d'études (de type éductour) avec des publics diversifiés pour faciliter les rencontres entre acteurs de terrain et décideurs, et l'appropriation du concept à partir d'expériences concrètes (élus, professionnels du tourisme...).
- Élaboration d'une plaquette d'information sur le tourisme et les loisirs et de sensibilisation au tourisme durable. Ce document pourrait également présenter les leviers et outils disponibles ou pertinents pour agir.

- Création d'une plateforme d'échanges d'expériences du tourisme durable à destination des élus, des techniciens et des professionnels du tourisme pour faciliter la compréhension du concept et donner des clés concrètes et opérationnelles pour sa mise en œuvre.

Accompagner l'évolution de l'offre touristique

En termes de communication et de promotion

Un annuaire des acteurs du tourisme durable pourrait être réalisé par catégories d'acteurs (associations, tours opérateurs, hébergements...) précisant leur niveau d'implication au regard du développement durable. Ce type d'outil nécessite un audit des structures avec une mise à jour régulière. Cet annuaire pourrait être mis en ligne et répondre à plusieurs objectifs :

- faciliter la compréhension et la lisibilité de l'offre par le public,
- favoriser la mise en réseau des acteurs professionnels.

En termes de mise à disposition d'outils et d'information

- Une étude de la demande francilienne en matière de tourisme durable pourrait être réalisée afin d'avoir des données plus complètes et plus fréquentes et ainsi de mieux anticiper ses évolutions.
- Un référentiel pourrait être créé pour prendre en compte les efforts des acteurs et ce dans une démarche d'encouragement. Ce serait un outil d'évaluation interne qui permettrait de mieux communiquer et de valoriser les projets.
- Création d'une centrale d'achats à destination des professionnels du tourisme permettant de faciliter l'accès et de réduire les coûts des produits responsables.

En termes de formation

Formation du personnel des structures hôtelières à la prise en compte du développement durable dans leurs métiers (entretien, cuisine, animation, direction). Les besoins touchent en particulier la petite hôtellerie pour qui il est plus difficile d'avoir accès à de telles formations. Des passerelles entre chaînes hôtelières et l'hôtellerie indépendante seraient à créer pour les formations.

En termes de dispositifs de soutien financier et technique

- Promouvoir des modes de financement adaptés pour les projets à faible rentabilité économique mais à grande utilité sociale ou environnementale
- Développer des projets professionnels de tourisme durable sur des territoires en partenariat avec les BTS, CFA et les licences professionnelles tourisme (inciter à la création d'activités de tourisme durable).

Favoriser les partenariats et l'ancrage territorial des projets

Des leviers d'actions pour les collectivités territoriales

- Mise en place de groupes de travail locaux réunissant différents types d'acteurs (professionnels du tourisme, institutionnels, élus...), pour piloter une action du schéma touristique en place, et faciliter l'implication des acteurs dans la mise en œuvre du programme stratégique.
- Création d'une charte ou contrat d'objectifs qui permettrait de s'approprier le concept localement sur la base d'une adhésion volontaire d'une diversité d'acteurs et d'accompagner sa mise en œuvre.
- Établissement de partenariats solidaires avec des acteurs locaux d'autres régions sur le montage de projets touristiques d'intérêts partagés, dans le cadre d'une politique de coopération décentralisée.

La mutualisation des moyens

Mise en place d'actions inter réseaux pour améliorer la lisibilité de l'offre de tourisme durable, mutualiser et renforcer leurs actions pour un tourisme plus responsable, à travers :

- organisation de rencontres thématiques,
- réalisation de supports ou d'actions de communication communs (par exemple : un stand commun dans un salon),
- formation du personnel des structures adhérentes aux réseaux pour favoriser l'intégration des principes du développement durable dans leur métier.

Les participants ont souhaité formuler une recommandation pour favoriser et coordonner la mise en œuvre des actions proposées. Il s'agirait de créer une structure indépendante et neutre dédiée au tourisme durable.

Elle permettrait à l'ensemble des acteurs du tourisme (collectivités territoriales, associations, experts, professionnels du tourisme, habitants, etc.) de se retrouver au sein d'un espace de dialogue et d'échanges. Cette structure pourrait être aussi un pôle de ressources et d'ingénierie (information et sensibilisation du grand public, accompagnement des acteurs publics et privés). Elle assurerait un rôle de veille (nécessité d'une veille performante, aujourd'hui inexistante en Île-de-France) sur un secteur encore émergent mais très dynamique en termes de recherche, d'initiatives et de réflexion. Cette structure permettrait aux acteurs franciliens de bien saisir les enjeux et l'intérêt de la question touristique et du développement durable.



Animation pédagogique au parc naturel régional Oise-Pays de France

Conclusion...

Cette étude a constitué une mission exploratoire pour un développement du tourisme durable à l'échelle régionale. Elle résulte d'une volonté de l'ARENE de mobiliser et d'interpeller les acteurs régionaux, en particulier les collectivités territoriales, sur l'intérêt d'intégrer l'ensemble des enjeux et finalités du développement durable dans l'activité touristique.

La complexité du paysage touristique francilien, et le manque de connaissance et d'appropriation du concept de tourisme durable n'ont pas facilité la conduite de l'étude. Il en résulte une connaissance partielle des activités touristiques durables existantes, une liste d'acteurs impliqués à consolider et enfin une mobilisation dans les ateliers pas toujours représentative de l'ensemble des acteurs concernés.

Pour autant, il ressort plusieurs points de satisfaction :

- la mobilisation et l'intérêt marqué d'un noyau dur d'acteurs volontaires et en attente d'évolution pour l'avenir (en particulier les têtes de réseaux touristiques, quelques acteurs institutionnels du tourisme et des professionnels du tourisme alternatif),
- la mise en relation entre des porteurs de projet souvent isolés qui ont pu partager leurs expériences,
- la mise en évidence de constats partagés quant à la situation touristique francilienne actuelle, caractérisée par sa faible prise en compte du développement durable,
- la confirmation de leviers possibles pour les acteurs des territoires pour favoriser un tourisme durable.

L'ARENE tient à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies dans cette étude, et souhaite que chacun se fasse le relais d'une approche plus responsable en initiant de nouvelles pratiques et actions.

ANNEXE 1 : DÉFINITIONS

L'éco-tourisme : le Ministère des affaires étrangères le définit comme « l'art de voyager en ayant pour idée maîtresse la rencontre de l'autre, la compréhension et le respect de son mode de vie avec le souci constant de perturber le moins possible l'écosystème social et économique local. La notion d'éco-tourisme fut sans doute définie au début des années 1980 ayant pour ambition de promouvoir un voyage de découverte dans une nature préservée avec un accent particulier sur l'éducation et la sensibilisation au milieu. »

L'éco-tourisme est une des formes de tourisme durable, plus centrée sur la découverte des écosystèmes, agro-systèmes ou aspects ethnoculturels de la biodiversité, incluant un tourisme de proximité qui cherche à réduire son empreinte écologique.

Le tourisme solidaire : une définition a été adoptée en 2003 au FITS à Marseille (Forum international du tourisme solidaire et du développement durable) précisant qu'il s'agit « d'un mouvement social qui cherche à valoriser l'économie touristique au profit des communautés d'accueil, s'inscrivant dans une démarche de développement territorial ».

Les caractéristiques des voyages solidaires sont les suivantes :

- ils s'effectuent en petit groupe (moins de 10 personnes),
- ils privilégient les échanges avec les populations locales, en dehors de grandes zones touristiques, ainsi que le recours aux ressources locales,
- ils s'inscrivent dans une logique de développement des territoires et sont élaborés en partenariat étroit entre les communautés locales et leurs représentants.

Le tourisme équitable est une conception du tourisme international consistant à appliquer les principes du commerce équitable à ce secteur. Encore beaucoup moins développé que le commerce équitable, il est pratiqué par diverses associations ou entreprises. Leur ambition spécifique est d'assurer aux communautés vivant sur les lieux du tourisme une part équitable des revenus qu'il génère, et de concilier le tourisme avec leur développement durable. Concrètement, cela débouche sur un ensemble de critères visant au respect des habitants et de leur mode de vie, à une véritable rencontre entre les touristes et ces habitants, à la durabilité des progrès amenés par le tourisme.

Le tourisme équitable et solidaire (source ATES)

Le tourisme équitable et solidaire regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ce type de tourisme.

Le tourisme participatif

Le Tourisme participatif est un tourisme qui fait participer la population d'accueil aux activités touristiques ou qui fait participer les visiteurs à la vie locale du territoire visité. Une façon de repenser la relation entre touristes et résidents, de réinventer le sens de l'hospitalité.

Source : Pour un tourisme participatif en Île-de-France, Hélène Sallet-Lavorel, 2003

ANNEXE 2 : TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LABELS

Charte mondiale du tourisme durable de Lanzarote, 1995 www.comite21.org	Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable, Cités Unies France, 2004 www.cites-unies-france.org	Agenda 21 et tourisme durable www.agenda21france.org
Code mondial de l'éthique dans le tourisme, 2001 www.unwto.org	Code du tourisme www.tourisme.gouv.fr/	Label national Tourisme et Handicap www.tourisme-handicaps.org
Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés, Fédération Europarc, 1998 www.europarc.org www.parcs-naturels-regionaux.fr	Déclaration de Davos « changement climatique et tourisme : faire face aux défis mondiaux », 2007 www.veilleinfotourisme.fr	Eco-label européen (tourisme) www.ecolabels.fr
		Passeport vert - Programme des Nations Unis www.unep.fr/greenpassport

ANNEXE 3 : SITES INTERNET

Sites généraux

Trophées du tourisme responsable
www.tropheesdutourismeresponsable.com

SNCF et le tourisme responsable
www.agence.voyages-sncf.com/tourisme-responsable/engagements.aspx

Voyageons autrement, définitions, actualités et ressources sur le tourisme durable
www.voyageons-autrement.com/

Cité de la culture et du tourisme durable, ressources liées à la culture et au tourisme durable
www.cctd.eu/

Tourisme et Handicaps
www.tourisme-handicaps.org

Unité Tourisme de la Commission européenne
www.ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/index_fr.htm

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)
www.unwto.org/index_f.php

Sites des acteurs institutionnels du tourisme

Conseil régional d'Île-de-France
www.iledefrance.fr

Pôles touristiques régionaux

- Pôle Seine et Loing
- Pôle Marne, Ourcq et Morins
- Pôle Provinois Bassée Montois
www.tourisme77.com

- Pôle Sud Essonne
www.tourisme-essonne.com

- Pôle Boucles de la Marne
www.tourisme-valdemarne.com

- Pôle Vallée de la Seine
www.tourisme-hautsdeleine.com

- Pôle Nord Est Parisien
www.tourisme93.com

- Pôle d'Auvers-sur-Oise
www.office-tourisme-hebergement.com/tourisme-g2722-95-auvers-sur-oise

Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France
www.nouveau-paris-ile-de-france.fr

Comités Départementaux du tourisme et pour Paris, son office de tourisme

- Comité Départemental du Tourisme de Seine et Marne
www.tourisme77.com

- Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne
www.tourisme-essonne.com

- Comité Départemental du Tourisme des Hauts de Seine
www.tourisme-hautsdeleine.com

- Comité Départemental du Tourisme de Seine Saint Denis
www.tourisme93.com

- Comité Départemental du Tourisme du Val de Marne
www.tourisme-valdemarne.com

- Comité Départemental du Tourisme du Val d'Oise
www.val-doise-tourisme.com

- Comité Départemental du Tourisme des Yvelines
www.tourisme.yvelines.fr

- Office du Tourisme et des congrès de Paris
www.parisinfo.com

Les bases de loisirs et de plein air
www.bases-loisirs-iledefrance.fr

Les Parcs naturels régionaux

- PNR de la Haute vallée de Chevreuse
www.parc-naturel-chevreuse.fr

- PNR du Vexin français
www.pnr-vexin-francais.fr

- PNR du Gâtinais français
www.parc-gatinais-francais.fr

- PNR Oise – Pays de France
www.parc-oise-paysdefrance.fr

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Île-de-France
www.iau-idf.fr

Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative
www.tourisme.fr

Autres sites

Cités Unies France
www.cites-unies-france.org

ATES
www.tourismesolidaire.org

Réseau Archimède
www.reseau-archimede.org

Bergerie Nationale de Rambouillet
www.bergerie-nationale.educagri.fr

Fédération nationale des PNR
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr/fr/accueil

UNAT Ile de France
www.unat-idf.asso.fr

Réseau GRAINE Ile de France
www.graine-idf.org/accueil.php

Réseau Vivacités Île-de-France
www.vivacites-idf.org

Réseau A la Découverte de la Ferme – ADF
www.decouvertedelafirme-idf.fr

ANNEXE 4 : LISTE DES STRUCTURES AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉTUDE

À la Découverte de la Ferme	La miellerie du gâtinais	Pôle touristique régional Seine et Loing
Association Espaces	Le chemin des peintres	Pôle touristique régional Sud Essonne
ATES	Le musée départemental des pays de Seine-et-Marne	Pôle touristique régional Vallée de la Seine
ATUD 21	Les murs à pêches	Région Île-de-France, service territoires ruraux et PNR, service tourisme et loisirs, service emploi et service éducation à l'environnement
Bergerie Nationale de Rambouillet	Mairie du 4 ^e arrondissement de Paris	Réseau Archimède
Bleu comme une orange	Paris Macadam	SPE Tourisme
Ça se visite !	Paris par rues méconnues	TADDART
CDT 77, service aménagement	Parisien d'un jour, parisien toujours	UNAT Île-de-France
CDT 78	PNR du Gâtinais français,	VDS, Voyage Développement Solidarité
CG 77, schéma touristique départemental	PNR du Vexin français – Cap tourisme	VIATAO
CG 93, service développement économique, service relations internationales, service espaces verts et tourisme de proximité	PNR de la Haute Vallée de Chevreuse	Vivacités Île-de-France
Cités Unies France	PNR Oise – Pays de France	Voyage et Sens
City Vibrations	Pôle touristique régional Auvers-sur-Oise	
CRT Nouveau Paris Île-de-France	Pôle touristique régional Boucles de la Marne	
Éthique étape	Pôle touristique régional Marne Ourq et Morins	
IAU, Département démographie, habitat équipement et gestion locale	Pôle touristique régional Nord Est Parisien	
L'Atelier	Pôle touristique régional Provinois Bassée Montois	

Coordination de l'étude et rédaction du rapport : Christelle Insergueix et Hélène Sanchez (ARENE)

Coordination éditoriale : Pascale Céron assistée de Pascale Gorges (ARENE)

Crédits photos : ARENE, jupiterimages, Bleu-Equipage Communication, BPAL de Bois-le-Roi, IAU, PNR Haute Vallée de Chevreuse, VIATAO, TADDART, PNR Oise-pays de France

Conception et réalisation graphique : Bleu-Equipage Communication

Édition Septembre 2010

Document imprimé sur papier 100 % recyclé, certifié ecolabel européen, avec des encres base végétale



L'ARENE Île-de-France

L'ARENE, organisme associé au Conseil régional, pôle d'expertise et de ressources de référence, favorise l'intégration du développement durable en Île-de-France.

L'ARENE - Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies - accompagne dans leurs démarches de développement durable les collectivités locales et les acteurs régionaux.

Ses domaines d'intervention actuels sont les énergies renouvelables et locales, la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, le développement économique, l'économie sociale et solidaire, l'emploi, les territoires, quartiers et constructions durables, les agendas 21 locaux, la mobilité, l'éducation à l'environnement et l'écocitoyenneté, la solidarité Nord-Sud, la prospective... Ils reflètent la diversité du concept de développement durable.

En collaboration avec la Région, et en tant que partenaire des acteurs locaux, l'Agence initie, dynamise, essaime et pérennise des projets responsables. Elle accompagne et facilite les conditions de leur mise en œuvre, repère et favorise l'émergence et la diffusion des bonnes pratiques, anticipe les freins au changement, imagine les solutions nouvelles.

L'ARENE agit également au sein des réseaux nationaux et européens des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE et FEDARENE). Elle anime, co-anime ou s'engage auprès de plus d'une dizaine de réseaux d'acteurs incontournables dans leur domaine.

Produire, mobiliser, transmettre les connaissances, expertises et ressources dans un souci d'intérêt général, telle est la finalité de l'ARENE. Ses travaux sont relayés sur son site internet qui y met à disposition en téléchargement l'ensemble de ses ressources, outils méthodologiques, rapports, fiches techniques et actualités.



94 bis avenue de Suffren - 75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 85 61 75 - Fax : +33 (0)1 40 65 90 41

www.arenidf.org